



SYNTHESE BUDGETAIRE 2023

BUDGET DE LA COMMUNE

Fonctionnement

	Budget primitif	Budget cumulé	Réalisé	Réalisé 2022
DEPENSES			705 630,90 € (401 127,73 + 304 503,17)	346 141,00 €
RECETTES	485 512,38 €	790 015,55 € (485 510,55 + 304 503,17)	728 891,58 € (424 388,41 + 304 503,17)	410 849,48 €

La différence entre le budget primitif et le budget cumulé est due à des opérations comptables de transfert entre sections suite à la sortie du Moulin de l'actif de la commune. Les 304 503,17 € correspondent à la valeur d'achat de l'actif.

Cette année encore le résultat a été positif, avec 32 418 € d'excédent. Les charges de gestion courante ont représenté 38% des dépenses, le poste le plus important étant la contribution au syndicat des écoles (26% du total des dépenses). Les charges à caractère général représentent 23% des dépenses, dont 6% pour l'électricité. Les impôts et taxes ont représenté 65% des recettes et les dotations 27%. Les loyers perçus (moulin, mercerie et café) ont rapporté 16 710 € dont 10 800 € pour le Moulin, pour lequel au total, fonctionnement et investissement confondus, 11 502 € ont été dépensés pour le remboursement de l'emprunt et diverses interventions.

En recettes, les droits de mutation à percevoir n'ont pas été versés dans leur totalité au cours de l'exercice. Les autres recettes ont été supérieures aux prévisions.

Dépenses	Réalisé 2023	
Ch. 011	Charges à caractère général	92 901,74
Ch.012	Charges de personnel et frais assimilés	92 271,97
Ch. 014	Atténuations de produits	61 013,00
Ch. 65	Autres charges de gestion courante	149 038,41
Ch. 66	Charges financières	5 902,61
Recettes		
70	Produits des services, du domaine et ventes	2 960,00
73	Impôts et taxes	26 089,68
731	Impositions directes	259 114,00
74	Dotations, subventions et participations	118 764,32
75	Autres produits de gestion courante	17 460,00
76	Produits financiers	0,41



Investissement

	Budget cumulé	Réalisé
DEPENSES	335 857,55 €	193 042,39 €
RECETTES		329 281,69 €

Les montants indiqués incluent l'opération d'ordre de transfert entre sections, telles que mentionnées en fonctionnement, qui est de 129 503,17 € en dépenses et de 304 503,17 € en recettes.

Grâce à la vente du Moulin pour un montant de 175 000 €, **L'année se termine avec un excédent de 136 239 €**. Une première tranche des travaux subventionnés partiellement par le département et la région pour la remise en état de l'entrée du café et l'un des appartements situés au 1^{er} étage de l'école a pu être réalisée. 15 421 € ont été dépensés pour l'appartement et 21 438 € pour le café, sur le total de 36 859 €, une subvention du département de 14 032 € a été perçue, et un complément de 8 000 € demandé à la région.

Afin d'achever le programme de travaux, environ 51 000 € HT, subventionnés à hauteur de 40 000 €, restent à réaliser en 2024. La TVA n'est récupérée qu'avec en moyenne un délai de 18 mois.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

L'exercice 2023 s'est terminé avec un excédent de 19 636,38 €.

	Budget	Réalisé
Dépenses	122 529,46 €	14 392,55 €
Recettes	122 529,46 €	34 028,83 €

Investissement

	Budget	Réalisé
Dépenses	146 959,37 €	75 408,18 €
Recettes	146 959,37 €	120 654,79 €

En investissement, l'année s'achève sur un résultat positif de 45 246,61 €, l'essentiel des dépenses été consacré à l'étude pour le remplacement de la station d'épuration par un équipement aux normes et de plus grande capacité. Le permis construire sera déposé prochainement et le marché de travaux publié d'ici septembre. Les travaux devraient pouvoir démarrer en 2025. Au 1^{er} janvier 2025, le budget assainissement sera transféré au SIDASS, syndicat intercommunal.